

I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2012/539 du 20 décembre 2012 62/952 63/933

En vigueur à partir du 1 avril 2012

Instructions comptables et statistiques ; Forfaits ; 01-04-2012

Article 56 :

Adaptations suite à l'A.R. du 27 mars 2012 (M.B. du 30 mars 2012).

Pseudo-codes supprimés:

Services intégrés de soins à domicile (SISD)

427350 -427361
427372 - 427383

Date d'application : **1^{er} avril 2012**

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder
Directeur général.

Annexes : nihil